



COMMUNIQUE DU 22 SEPTEMBRE 2017

Le RIFSEEP 2017, le même qu'en 2016, avec les mêmes défauts... jusqu'à quand ?

Ce 20 septembre, à 14h, a eu lieu la première et la dernière réunion de « concertation » relative à la note de gestion du RIFSEEP pour l'année 2017. Cette réunion devait permettre aux organisations syndicales d'exprimer vos revendications avant l'application pour cette année des modalités de ce dispositif indemnitaire qui reprend celles de l'année dernière.

Le départ intempestif du DRH, appelé par le cabinet à 16h30, alors que toutes les dispositions générales n'avaient pas été débattues et que les dispositions spécifiques à chaque corps pas encore abordées, nous a laissé face à un interlocuteur sans pouvoir de décisions. Considérant que la concertation ne pouvait plus avoir lieu, la FSU a décidé alors de quitter la salle... Mais le ministère avait-il réellement l'intention de concerter sur ce sujet ?

Dans cette période de mauvais coups pour les salariés du privé et du public, cette réunion sur le régime indemnitaire qui individualise encore plus les rémunérations des agents, a un goût amer.

Pour cette raison, qui s'ajoute à toutes celles qui s'attaquent à nos revenus (gel du point d'indice, compensation partielle de la hausse de la CSG, jour de carence, ...) **nous appelons tous les agents à continuer à se mobiliser et tout particulièrement le 10 octobre pour nos rémunérations, nos métiers et nos conditions de travail et pour un service public de qualité.**

Pour la FSU,

Patrick SAINT LEGER (SNE-FSU)
Laurent LE LOCK (SNUITAM-FSU)